

Vivre l'Europe : Transformations récentes de la population française à Berlin, des militaires aux métropolitains transnationaux

/New Forms of Living (in) Europe: Recent Transformations of the French Population in Berlin, from the Soldiers to the Transnational Dwellers

Abstract at the end of this article / résumé en fin d'article

Cédric Duchêne-Lacroix, Centre Marc Bloch Berlin, dc@cmb.hu-berlin.de

Les dernières décennies ont vu se transformer l'Europe dans sa structuration spatiale, politique et dans les modèles des migrations qui la traversent. Technologies de communications et de transports rapides et de masse (Castells) ainsi que dispositions européennes permettent la mobilité géographique au plus grand nombre. Avec les processus de différenciation sociale de nos sociétés les personnes sont parties liées simultanément ou consécutivement à davantage d'espaces sociaux différents, parfois segmentés, rationalisés, étiquetés, archipelisés (Viard). Le cadre national reste important. Il est une aire culturelle où se diffusent des normes sociales, des informations, une langue. Les Européens sont peu nombreux à vivre dans un autre pays de l'Union européenne (2 à 3%). Cependant la supranationalisation européenne économique et politique favorise l'augmentation de parcours migratoires transnationaux (programme Erasmus, Eures, libre circulation, valorisation de séjour professionnel à l'étranger) et le réagencement des références nationales en fonction d'autres références.

Ces bouleversements et continuités structurels réactualisent les problématiques migratoires croisées : (1) Les profils individuels et les facteurs de migration intraeuropéens sont-ils en train de changer ? (2) Les formes de migration sont-elles plus temporaires, répétitives ? pour qui ? (3) Les formes de socialisation sont elles moins liées à des territoires sédentaires ?

Depuis quelques décennies, des scientifiques comme Massey, Tarrus, Ma Mung, de Tapia, Münz, Faist ou Pries e.a. observent le développement de formes migratoires qui ne s'approchent ni du peuplement, ni de celles du travail ou du tourisme. A partir du terrain, des profils de migrants transnationaux sont modelés allant bien au delà de la simple fonction. Si on rencontre des assimilés, ceux qui tournent le dos à leur pays d'origine et investissent leur destinée dans le pays de résidence, modèles idéaux pour l'idéologie des nations européennes, on voit s'agrandir des populations diasporiques, de ceux qui tiennent les deux réseaux d'origine et de résidence (souvent couples mixtes, binationaux) ou nomades dont les élites circulantes (Tarrus, Findlay oder Halary e.g.; Voyageur de commerce, diplomate, chercheur ou expatrié) maintiennent des relations avec le pays « d'origine » et circulants entre les espaces nationaux. En outre, des nomades au long-court, les « Fourmis » (Tarrus, 1992), utilisent leurs moyens de locomotion pour passer informellement les frontières avec des biens marchands pour rentrer périodiquement « au pays ». Il y a aussi les sidérurgistes « Lorrains » de Provence (Tar-

rius, 2000) où la région « origine » est gommée (Italie, Maroc, Lorraine, etc.), remplacée par une autre région elle-même déterritorialisée (Lorraine) qui se fait marque d'excellence contrairement aux « travailleurs immigrés » sans qualité. Viennent encore notamment les étudiants (Erasmus) et les arrivants pour raison familiale (partenaire ou enfants). La présentation incomplète est analytique. Dans la réalité du contexte ces caractères peuvent s'entremêler, se fondre se cacher ou se succéder pour une même personne et relativisent les identifications les unes aux autres.

Ces figures de migration, les modèles migratoires qu'elles favorisent et suivent ne sont pas nouveaux. Le caractère transnational des parcours, situations, pratiques et représentations des migrants non plus. Au moyen-âge déjà des formes internationales étaient présentes. Mais des figures et modèles se développent aujourd'hui jouant sur et à travers les structures nationales modernes établies s'appuyant sur les bouleversements politiques et techniques supranationaux signalés et renforcent les constructions sociales transnationales. Le point de vue transnational n'est pas un programme théorique (Pries), mais une façon de comprendre les derniers développements des migrations au delà du cadre national dominant. Les espaces transnationaux (Pries) sont des constructions, produites par des déplacements, contacts, connivences géographiques et sociaux, se développant aussi sur les différences et interpénétrations (potentielles) entre sociétés nationales.

Situant notre étude à la fois dans ce contexte macro-social européen bouleversé et dans ce paradigme de la migration transnationale, nous cherchons à observer les formes et l'ampleur des pratiques migratoires, représentations transnationales parmi la population européenne. Nous avons choisi le cas de la population française résidente à Berlin. Cet échantillon de migrants européens permet une analyse géographiquement fine, contextualisée, en évitant les effets de migration frontalière et de stigmatisation du travailleur immigré. Cette population actuelle a été, par ailleurs, encore peu étudiée (Guth, Dorenlot, Varro, 2 études à l'université Humboldt). Plus largement la population française à l'étranger est méconnue à l'étranger comme en France, longtemps « *pays d'immigrants dans un continent d'émigrants* » (Blanc-Chaléard). Cette contribution vise aussi à mieux faire connaître la population française établie hors de France, population en profond renouvellement.

L'article en trois points a pour but de montrer premièrement les spécificités de la situation démographique de la population française à Berlin, puis son évolution migratoire et les raisons des migrations, enfin, les indicateurs de socialisations.

1. Les évolutions de la population française à Berlin : structures, pratiques migratoires et facteurs d'installations

1.1. Une population renouvelée, jeune, mixte, géographiquement éclatée, de catégories socioprofessionnelles plutôt élevés mais avec beaucoup d'étudiants et de chômeurs

La population française domiciliée à Berlin est modeste dans un ensemble très éclaté de nationalités. Avec environ 10.200 habitants, la population mononationale française est au 11^{ème} rang des nationalités étrangères résidentes à Berlin. Elle représente aujourd'hui 2,3% de la population étrangère comptant environ 445.000 personnes (proche des britanniques, des Italiens, mais loin derrière les Turcs 27%)¹. C'est la seconde nationalité d'Europe de l'Ouest après l'italienne. Le palmarès des nationalités les plus représentées reste structuré par l'immigration passé des vagues de 'Gastarbeiter' (pour l'Ouest : Turquie, Yougoslavie, Italie, Grèce, pour l'est : Pologne, Vietnam) et par la longue présence militaire (URSS, Etats-Unis, France et Grande-Bretagne).

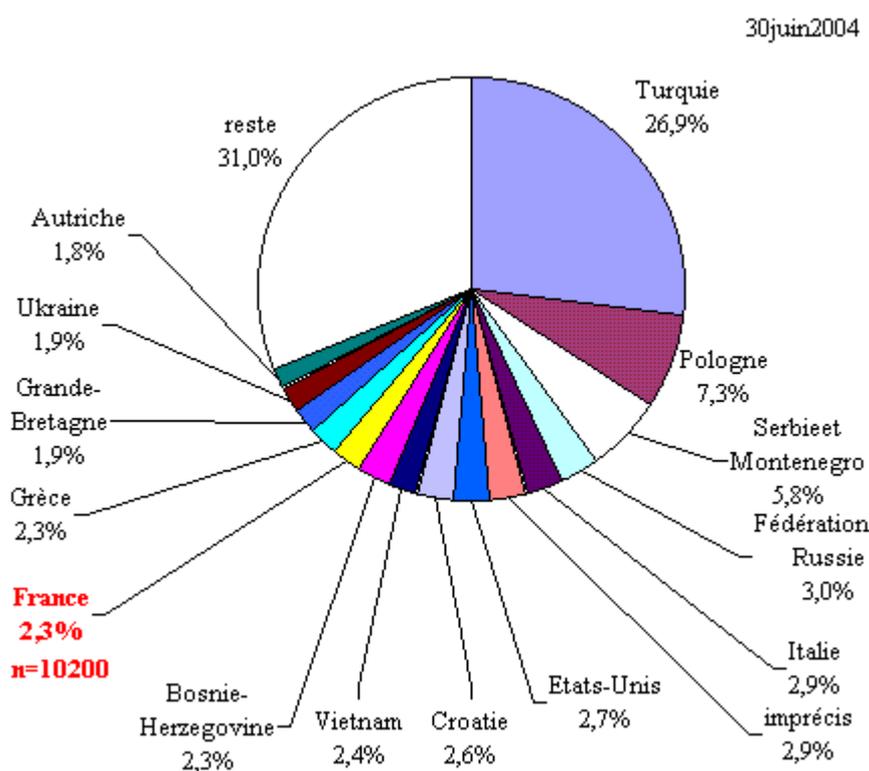


Figure 1. Répartition des étrangers domiciliés à Berlin par importance des effectifs selon la nationalité au 30 juin 2004. Source : fichier de domiciliation EMR, StaLa-Berlin, Traitement : C.Duchêne-Lacroix. La désignation par le pays de nationalité est le fait de la StaLa.

¹ Au cours de la décennie 60, elle a formé jusqu'à 6% de la population étrangère civile à cause du renforcement de la présence militaire française. Le personnel militaire (anciennement) et diplomatique n'étant pas tenu de s'inscrire sur ces registres de domiciliation, la population française réellement présente était encore plus importante.

En comparaison internationale, les Français de Berlin sont une fraction de moins de 1% de la population française établie hors de France (y compris binationaux, 15.000 à Berlin d'après les estimations consulaires contre environ 2 millions dans le monde) cependant située dans la couronne des pays autour de la France où résident la plus forte concentration de Français de l'étranger zone².

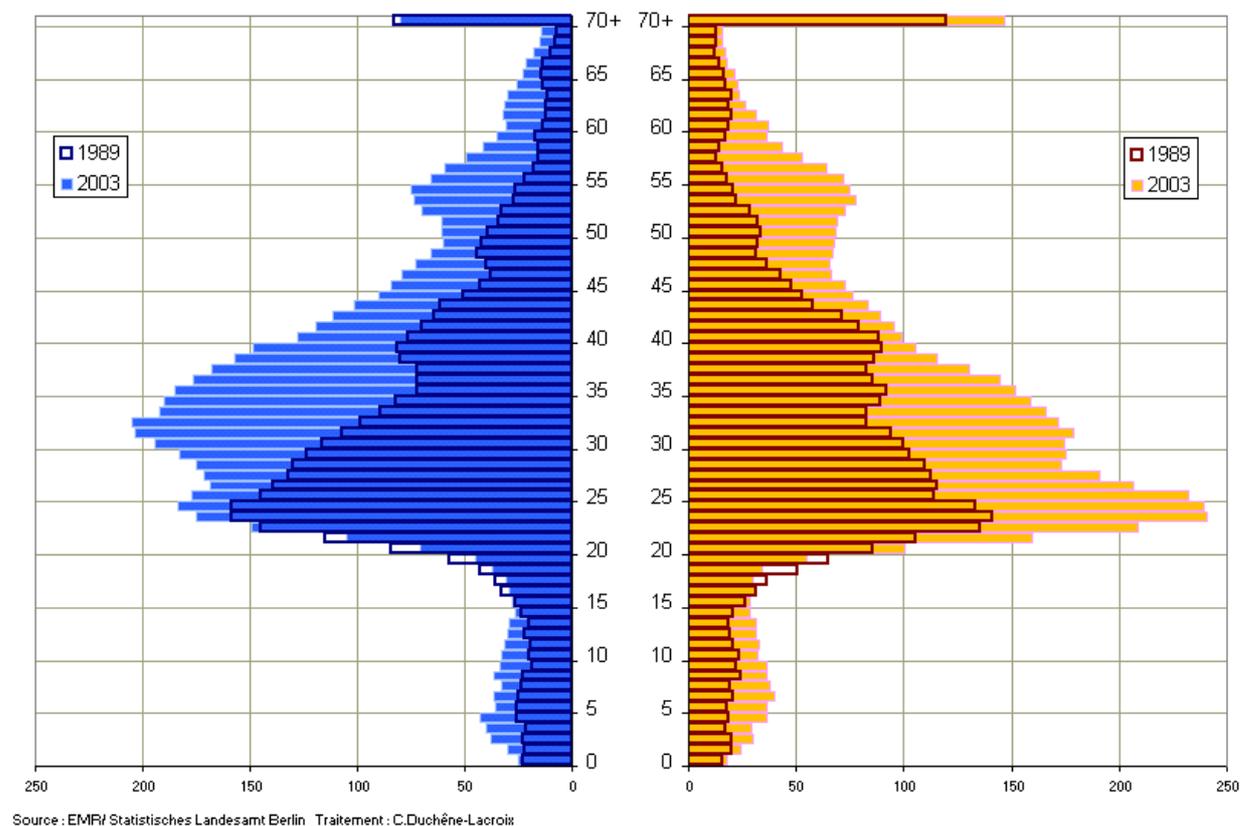


Figure 2. Distributions superposées par âge et sexe des Français domiciliés à Berlin aux 31 décembre 1989 et 2003. **Source: EMR/StaLa-Berlin, Traitement : C.Duchêne-Lacroix**

La population française domiciliée à Berlin est jeune, mixte et va en s'étoffant. La distribution par âge et sexe de la population française garde une forme typique des populations immigrées avec une forte proportion de jeunes adultes tant masculins que féminins. En 1989, les effectifs civils français de Berlin-Ouest équivalaient à 61% de ceux de l'an 2003. Ils étaient très concentrés autour 20 et 35 ans (50% de l'ensemble, entre 22 et 37 ans inclus en 2003) avec cependant des indicateurs plus jeunes : une moyenne d'âge de 32 ans, un mode à 23 ans, ainsi qu'une médiane entre 29 et 30 ans. La pyramide des âges de 1989 était comme celle de 2003 également en forme de sapin, quasi-isomorphe entre hommes et femmes (103 hommes pour 100 femmes). Mais la très relative sur-représentation masculine s'établit cette fois entre 21 et 34 ans, et une très légère sur-représentation féminine entre 35 et 45 ans (et non entre 18

² C. Duchêne-Lacroix, *Les Français établis hors de France: aperçu démographique général une population méconnue et en transformation*, in cudep (2005) *La population française*, cudep/ined (ouvrage collectif distribué aux participants du congrès mondial sur la population de Tours juillet 2005)

et 25 ans comme dans la pyramide du 31/12/2000). On observe nettement par le graphique ci-dessus que cette inversion des proportions hommes-femmes entre 20 et 25 ans est davantage due à une progression des effectifs féminins à ces âges comparée à une stabilité des effectifs masculins entre 1989 et 2003. Une comparaison avec les années intermédiaires confirme qu'il s'agit ici d'une tendance sur l'ensemble des quatorze ans. Enfin, on notera une certaine stabilité des soldes d'effectif par âge pour les générations ayant eu plus de 40 ans en 1989.

La population française établie à Berlin était en 1989 quasi exclusivement concentrée dans la partie occidentale de Berlin. Au nord se situaient jusqu'en 1994, le secteur et les quartiers militaires français, où résidaient environ 2.000 soldats appelés et de métier. Cependant déjà en 1989, les Français civils habitaient davantage en dehors du secteur français. Cette déconcentration des Français du secteur français pour d'autres quartiers de Berlin est perceptible avant même la chute du mur et s'accélère avec elle. Aujourd'hui, les Français sont présents principalement au centre de Berlin – Charlottenbourg, Kreuzberg, Prenzlauerberg – ainsi que dans les quartiers pavillonnaires du sud-ouest et dans l'ancien quartier français. À Prenzlauerberg, quartier branché fréquenté par les étudiants, les artistes et les cadres, la nationalité française est même la première nationalité étrangère !

secteurs	1981		1989		1995		2001		évolution
	abs	rel.	abs	rel.	abs	rel.	abs	rel.	2001/1981
Français	1685	36%	2075	33%	2031	25%	1529	16%	91%
Britannique	1359	29%	1929	31%	2224	28%	2743	29%	202%
Américain	1643	35%	2207	36%	2885	36%	3273	34%	199%
Soviétique	~40	1%	~40	1%	911	11%	2063	21%	5158%
Total	4727	100%	62511	100%	8051	100%	9608	100%	203%

Tableau 1. Répartition des Français civils non-allemands selon les limites des anciens secteurs militaires entre 1981 et 2001. Source: EMR/StaLa-Berlin, Traitement : C.Duchêne-Lacroix

La répartition géographique des Français résidant à Berlin est en phase avec leur catégorie professionnelle et les raisons de leur arrivée. Les étudiants français sont parmi les nationalités les plus représentées aux universités berlinoises (683 inscrits en 2002/2003, 3,5% des étudiants étrangers). Ils occupent le 6^{ème} rang par nationalité derrière les nationalités turque, polonaise, chinoise, russe et bulgare. Ils sont ainsi la première nationalité de l'Union Européenne représentée dans les universités berlinoises.

Les employés ainsi que les cadres et professions intellectuelles supérieures sont aussi fort bien représentés. Selon nos estimations en 2000, il y avait quatre fois plus de cadres et deux fois plus d'employé parmi la population française de Berlin que parmi la population de France. Inversement, il y avait trois fois moins d'ouvriers et 6 fois moins de retraités. Ces différences sont conformes au sens commun qui voit surtout dans le Français de l'étranger un cadre expatrié d'entreprise. À l'inverse, on s'attend peut être moins à ce qu'il y ait des ouvriers et des retraités

	Agri- culteurs	Artisans, commerc	Cadres, prof. Intel.	Professions inter.	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Total
Recensement France mars 1999	1%	3%	5%	10%	13%	12%	18%	37%	100%
Français de Berlin mi-2000	0%	4%	20%	12%	24%	4%	3%	32%	100%

Figure 3. Comparaison en 8 postes de la répartition de la population française résidant à Berlin avec la population résidente en France métropolitaine au recensement général de la population de mars 1999. Note : les chercheurs d'emploi n'ont pas été incorporés dans les calculs. Source: Registre consulaire, redressement selon le sexe et l'âge selon le registre de domiciliation berlinois, enquête parcours et INSEE.

Plus surprenant vu de France, le chômage des Français de Berlin est statistiquement élevé. A l'agence pour l'emploi allemande, les effectifs de Français demandeurs d'emploi sont nombreux par rapport aux effectifs de Français actifs. Au 20 juin 2002, le nombre de Français demandeurs était de 591 soit, toujours selon l'agence fédérale pour l'Emploi, un taux de 25,2% des actifs français. Le nombre de Français demandeurs d'emplois à Berlin et dans les nouveaux Länder (696 en été 2002) correspond à plus des deux tiers de ceux immatriculés au consulat.

Le niveau élevé de demandeurs d'emplois français est une particularité régionale par rapport aux autres circonscriptions. C'est le troisième Länder où l'agence pour l'emploi comptabilise le plus de demandeurs français après le Bade-Wurtemberg (1.044) et Rhénanie du Nord-Westphalie (787). Mais compte tenu des fortes disparités d'effectifs de Français actifs salariés³ dans les Bundesländer, c'est à Berlin que la part des chômeurs est la plus forte (25,5%) avant la Sarre et Brême (21,5%), le Mecklembourg-Vorpommern (17,2%) ces deux dernières régions avec de très faibles effectifs cependant (moins de 50 demandeurs). La part la plus faible étant observée en Bavière et Bade-Wurtemberg 9,7% et 10,7%. Ces différences importantes par région ne sont pas une particularité française mais une structuration générale du marché de l'emploi dans les régions de l'est de l'Allemagne. En effet, dans les nouveaux Länder et à Berlin, en moyenne 41% des salariés sont au chômage et jusqu'à 51% en Sachsen-Anhalt. Berlin est tout comme pour les Français, la région où le taux de chômage parmi les ressortissants de l'Union Européenne des 15 est le plus important et dépasse 30%. La part des demandeurs d'emploi de nationalité française à Berlin est donc inférieure à la moyenne de celle des ressortissants européens. Le taux des demandeurs d'emploi de l'ensemble des personnes actives à Berlin équivaut avec 16,9% à environ 72% de plus que la moyenne nationale⁴. La situation sur le marché de l'emploi des Français de Berlin n'a donc statistiquement rien d'exceptionnel.

Une approche plus qualitative des chercheurs d'emplois français permet de dégager au moins trois profils types : le jeune adulte diplômé gérant sa recherche d'emploi à l'international, le jeune adulte en recherche d'emploi possédant peu de ressources linguisti-

³ « Arbeitnehmer »

⁴ 169 sans emploi pour 1000 personnes actives civiles (y compris fonctionnaire, indépendants, aides familiales) en juin 2002 à Berlin contre 98 pour 1000 au niveau fédéral. Source : Die kleine Berlin-Statistik 2003, StaLa-Berlin / Der Arbeitsmarkt in Deutschland, Monatsbericht Januar 2004, Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung (IAB)

ques et étant venu pour la ville ou pour retrouver un conjoint et l'adulte vétéran du gouvernement français peu diplômé et parlant mal allemand.

La population française résidente à Berlin est jeune, mixte, géographiquement dispersée sur des quartiers bien situés, de PCS plutôt élevé avec une part importante d'étudiants et de chercheurs d'emploi. En raison du caractère temporaire de leurs motifs de présence à Berlin, on peut penser que ces Français – cadre expatriés, étudiants, chercheurs d'emploi – ne s'installent pas à Berlin pour plus de cinq et se renouvellent. Qu'en est-il ?

1.2. Des nouveaux venus jeunes adultes

La grande majorité des Français arrivent à Berlin comme jeune adulte. Si nous nous concentrons sur les nouveaux domiciliés de chaque année entre 1989 et 2000, nous constatons tout d'abord qu'en 1989-1990, la pyramide des âges à l'arrivée des entrants, en as de pique, est assez comparable à celle de l'ensemble des domiciliés français. Le mode est à 22 ans, la moyenne à 24 ans, et la médiane à 22-23 ans. Les nouveaux nés forment en outre 5% des arrivées. Les trois indicateurs moyens sont identiques selon le genre. C'est autour de ces indicateurs synthétiques d'âge que se concentre l'essentiel de la population des nouveaux-venus domiciliés.

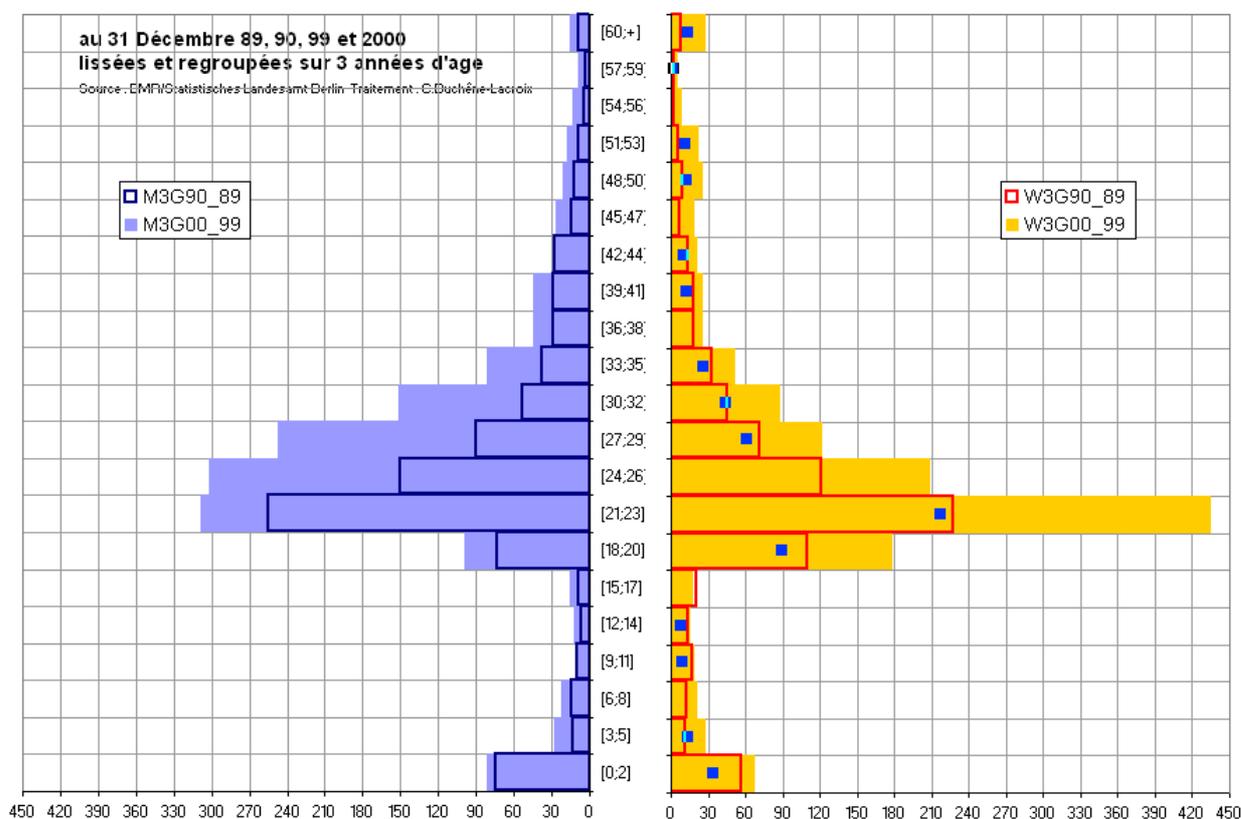


Figure 5. Pyramide des âges à l'arrivée des Français domiciliés à Berlin en 1989 (traits) et 2000 (pleins). Source : registre de domiciliation, traitement : C.Duchêne-Lacroix

Dix ans plus tard, en 1999-2000, il y a bien plus de nouveaux Français en général (3.021 en 1999-2000 et 1.734 en 1989-1990 soit une progression de 74%). L'agrégation autour de 23-32 ans des effectifs en 1989-1990 quelque soit le sexe s'est fortement intensifiée en 1999-2000 autour de 21-23 ans pour les femmes (30% de l'ensemble, les 21-27 ans en formant 50%) et s'est déployée sur des classes plus âgées pour les hommes (les classes 21-23 et 24-26 sont équivalente en nombre et forment ensemble 38%, les 22,5-30 ans en formant 50%). Ainsi, les différences entre les sexes sont assez soutenues aux âges apportant le plus d'effectifs : en 1999 et 2000, le mode féminin est à 22 ans avec 172 personnes et de 23 ans pour les hommes mais avec seulement 132 personnes. La médiane est entre 22 et 23 ans pour les femmes est de 25 ans pour les hommes. La moyenne – 25, 2 ans pour les femmes, 26,8 pour les hommes. Ces indicateurs synthétiques comme l'allure de la pyramide des âge à l'arrivée montrent que les femmes arrivent massivement au début de la vingtaine alors que les classes d'âge à l'arrivée des hommes sont plus étendues et concentrent chacune moins d'effectifs.

1.3. L'activité à l'arrivée dépendante du sexe et du contexte

Les activités exercées à leur arrivée par les Français immatriculés au consulat en 2000 sont fortement liées à la durée de séjour et au sexe des enquêtés. On observe ainsi le résultat sur une population total de deux chronologies de parcours d'arrivée. Celle des canaux d'arrivée relatifs à une époque des personnes qui se sont établis et celle des canaux d'arrivée actuels avec une forte représentation d'activités temporaires au niveau individuel.

Ainsi parmi les immatriculés consulaires, arrivés à Berlin avant fin 1989 et habitant encore à Berlin en l'an 2000, 14% y ont tout d'abord exercé l'activité de militaire ou d'appelé du contingent, en fait 31% des hommes arrivés avant 1989. Cette catégorie d'activité n'apparaît quasiment plus pour les hommes venus après 1989 et pour cause puisque ce canal d'immigration à Berlin et celui en général des emplois pour le gouvernement militaire de Berlin se tarie en 1994.

En revanche, le canal d'immigration à Berlin par les études, par lequel sont passés 17% des immatriculés de 2000 étant arrivé à Berlin avant 1989 est plus important pour ceux arrivés après 1990 (26%). La totalité de l'écart n'est pas due seulement à la simple augmentation de la part étudiante des nouveaux arrivés mais aussi aux effets de durées de séjour différentes selon la catégorie socioprofessionnelle. En effet, les étudiants – la plupart 'Erasmus' –, de même que les expatriés d'entreprise ou les fonctionnaires de France, sont susceptibles de retourner en France une fois le séjour prévu terminé. Ainsi le stock d'individus étant arrivé comme étudiants est composé de nouveaux venus qui sont encore étudiants.

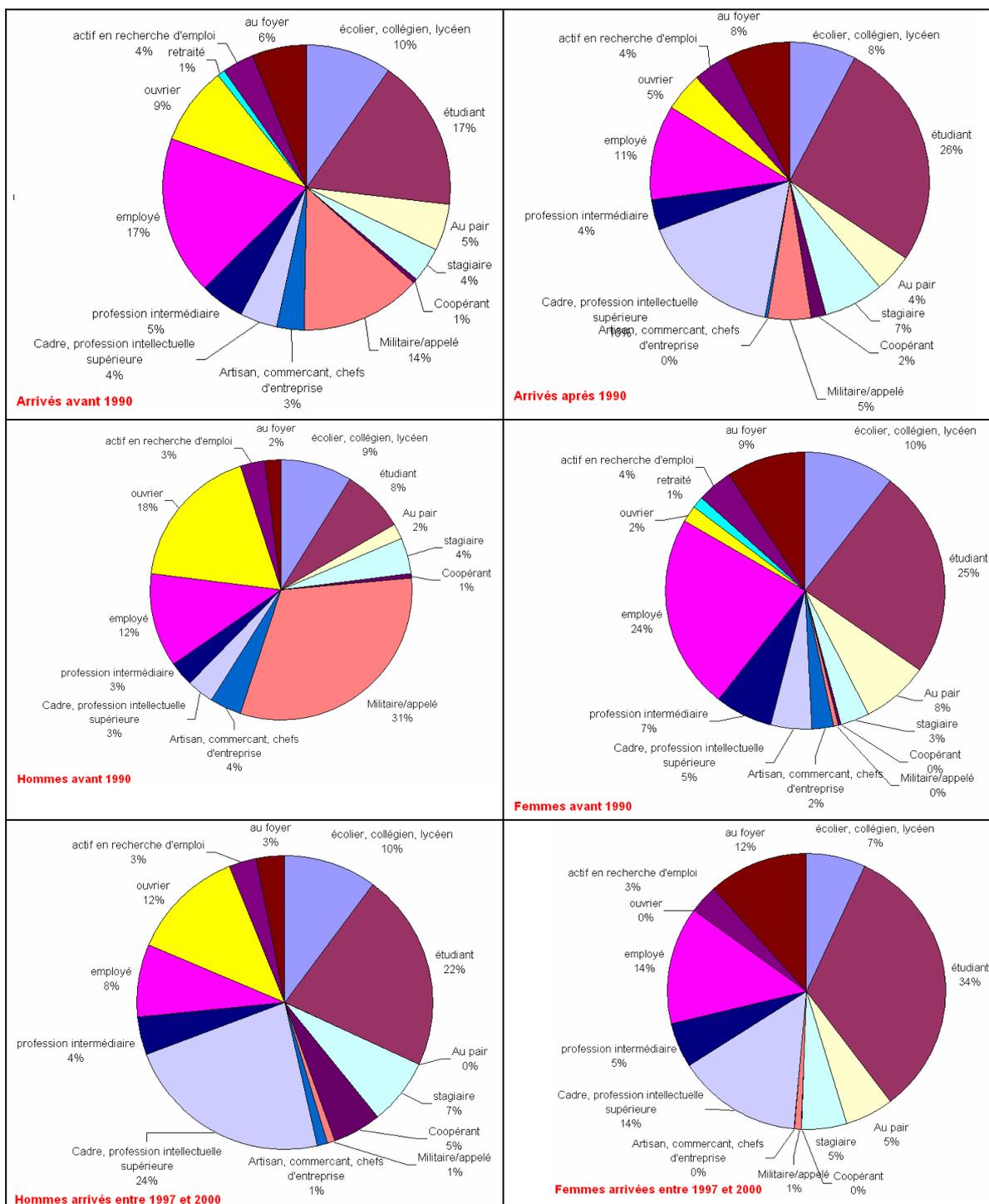


Figure 4. Distribution des Français immatriculés au Consulat au milieu de l'année 2000 selon la première activité exercée à l'arrivée à Berlin avant 1989 et après 1995 et selon le sexe. Source : enquête propre

C'est l'une des raisons pour lesquelles la part des FB de [18;25[ayant participé à un échange universitaire est important (27%). L'autre raison est la diffusion petit à petit parmi les générations de diplômés européens de telle expérience puisque par ailleurs la part de ceux ayant vécu un telle expérience s'amenuisent selon l'âge : [25 ;30[sont 17%, les [30 ;40[10%, les [40 ;60[6% et les [60 et plus] 4%.

1.4. Une intensification du roulement circulaire des résidents français surtout de jeunes adultes

Le nombre de nouvelles domiciliations annuelles de Français à Berlin a fortement augmenté depuis la chute du mur, passant de 883 en 1989⁵ à 1474 en 2003, soit une augmentation de 67%. De la population française domiciliée à Berlin-Ouest en 1989, il ne reste en 2000 qu'environ 52% (50% d'hommes et 54% de femmes) qui compte tenu de l'augmentation des arrivées correspondent à environ 35% de l'ensemble des Français domiciliés à Berlin en 2000. La durée moyenne de séjour à Berlin est d'environ 10 ans (médiane de 6 ans et logiquement mode de 1 an).

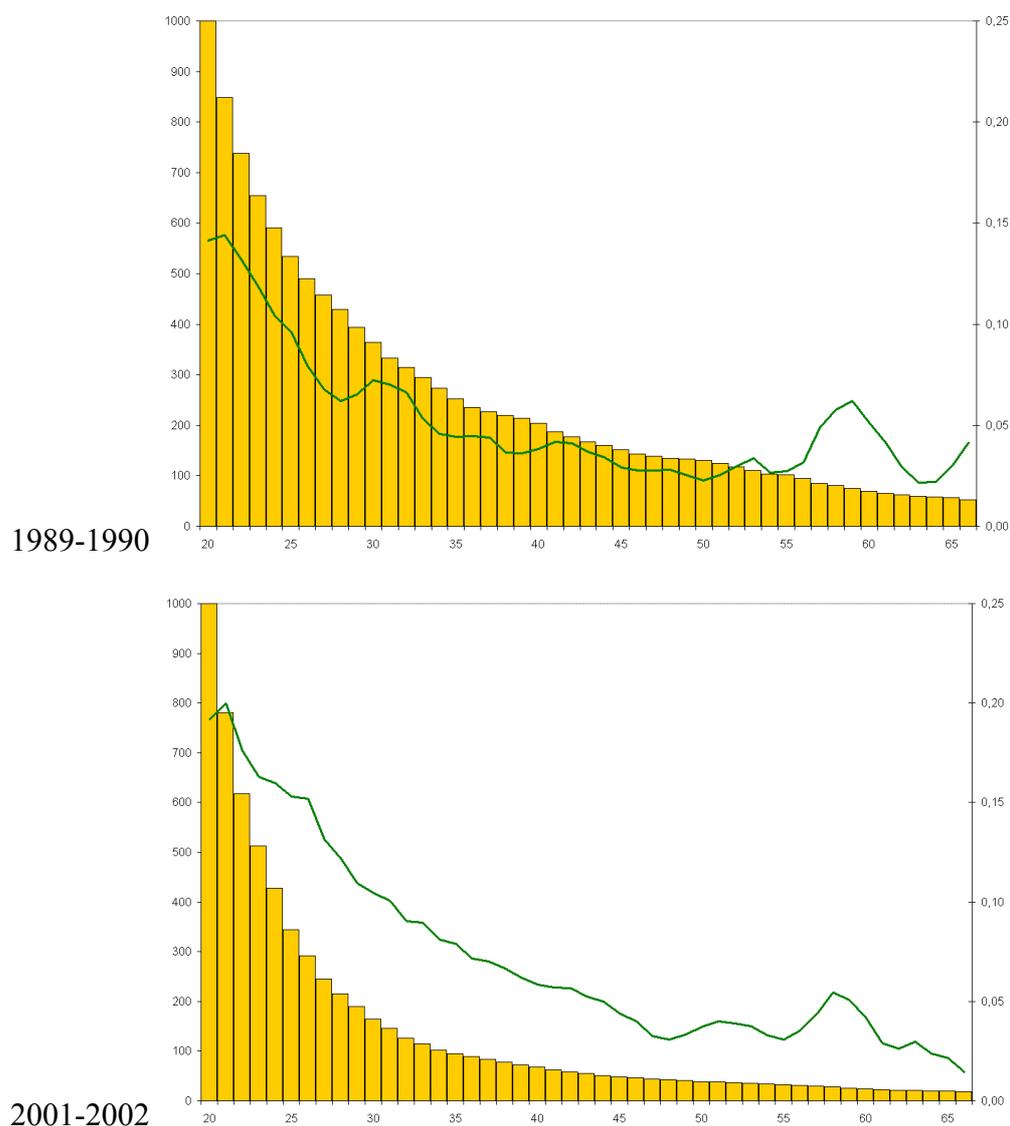


Figure 10. En trait : Risque d'émigration de Berlin par âge sur la base des départs enregistrés entre les 31 décembre 1989 et 1990 de Français domiciliés avant le 31/12/89 et entre les 31 décembre 2001 et 2002 de Français domiciliés avant le 31/12/01. En bâtons : Application des risques 1990/1989 et 2002/2001 à chaque âge d'émigrer pour 1000 Français fictifs de 20ans résidant à Berlin. On néglige les effets perturbateurs mini-

⁵ au 31 décembre. Ces relevés ne prennent pas en compte les individus ayant emménagé à Berlin et déménagé la même année.

mes des décès et perte de la nationalité française. Lissage sur trois âges. Source : registre de domiciliation, traitement : C.Duchêne-Lacroix

Si on exclue la période 1994-1995 où toutes les classes d'âges ont subi un risque d'émigrer très importants en raison du départ de l'organisation militaire française à cette période, on observe de 1989 à 2002 une augmentation régulière du risque de migrer affectant pratiquement tous les âges et d'abord les jeunes adultes.

Si on se limite à deux périodes 1989/1990 et 2001/2002 on observe d'abord une même tendance à ce que entre 20 et 55 ans le risque de déménager de Berlin d'abord au plus haut diminue pour atteindre un seuil entre 50 et 55 ans, puis s'accroît de nouveau entre 55 et 60 ans, quoique de façon limitée et pour un nombre limité de personne qui, probablement souhaite 'retourner' au pays pour la (pré)retraite. Le risque d'émigrer s'est accru. Il est passé de quasiment 15 pour 100 domiciliés à 20 pour 100 pour les 20, 21 ans. Le seuil de 5% de risque d'émigrer passe de 34 ans en 1989/1990 à 44 ans en 2001/2002.

En comparant ces résultats avec les figures précédentes, on peut émettre l'hypothèse d'un roulement des effectifs de jeunes adultes bien plus importants que pour les autres classes d'âge.

1.5. Projet d'installation ou étape d'un parcours avec déménagement pour la France ? Incertitude, dépendance de la classe d'âge et distinction entre les immatriculés consulaire et les autres résidents français plus temporaires.

Les Français ayant répondu à notre enquête ont été une majorité (60%) à ne pas avoir envisagé un déménagement ou non pour la France. 14% pensent repartir d'ici 5 ans, 9% au-delà et 18% ne souhaite pas du tout aller en France. Un retour en France est associé à la durée de séjour déjà accompli. Ceux qui sont venus avant 1990 sont notamment 25% à ne pas souhaiter déménager pour la France contre 13% de ceux qui sont venus après et respectivement 7% à envisager un 'retour' d'ici 5 ans contre 19% (khi2test : dépendance au seuil de 0,01, V-Cramer :0,211, N : 980). De même, un retour en France est associé à la classe d'âge. Les [18 ;25[sont 18% à envisager de déménager pour la France d'ici 5 ans (14% en moyenne). Les [40 ;60[sont 16% à envisager un retour au delà de 5 ans (9% en moyenne) et les 60 ans et plus sont 36% à ne pas souhaiter déménager (18% en moyenne). Pour ces deux dernières classes d'âge les choix sont un peu plus tranchés : 50% environ ont déclaré ne pas savoir contre 64% pour les 3 classes plus jeunes. Les [40 ;60[envisageraient ainsi la retraite en France et les [60 et plus[ont déjà décidé : soit ils sont encore là, soit ils sont effectivement partis.

Par ailleurs, on peut différencier deux types de migrants français à Berlin selon leur durée de séjour : ceux qui s'inscrivent au consulat et les autres. Les jeunes adultes sont sous-représentés dans le registre d'immatriculation consulaire, qui intéresse plutôt – mes non-exclusivement – les familles et les installés en fournissant des services administratifs, voire une présence française. Les Français immatriculés au consulat vont peu souvent en France : 35% moins d'une fois par an, les deux tiers moins de 2 fois par an. Du reste les étudiants fran-

çais sont aussi peu mobile une fois à Berlin, cependant en raison du court séjour, il s'agit souvent de l'emménagement et du retour en France.

Globalement, le choix de rester ou partir est incertain. En fonction de l'âge et de l'activité le choix s'orientera plutôt dans un sens ou dans l'autre. L'inscription au consulat peut être un indicateur de choix (temporaire) d'installation avec à l'orée de la retraite un choix qui se cristallise entre partir ou rester.

Un facteur important de fixation en un lieu est la mise en ménage ou la fondation d'une famille. Lorsque le ménage est franco-allemand, le séjour des Français est amené à durer.

2. Indications d'intégration à travers la binationalité, le sentiment d'intégration, les contacts, le niveau de langue, la participation électorale et le sentiment d'appartenances socioterritoriales.

2.1. Binationalité minoritaire, peu visible statistiquement et soumis aux aléas de la législation

A partir des inscriptions administratives, deux indicateurs de la socialisation des Français à Berlin et à l'Allemagne peuvent être interprétés : le lieu de naissance (environ 10% des Français mono- et binationaux de Berlin y sont nés) et la jouissance d'une seconde – voire d'une troisième – nationalité. Nous appellerons par commodité ces personnes des binationaux. Examinons les statistiques des sources consulaires et domiciliaires.

La proportion de binationaux (voire multi-nationaux) immatriculés est peu connue par son ampleur, par ailleurs probablement bien mieux estimée par la procédure d'immatriculation⁶ que par celle de domiciliation. C'est un autre point de comparaison avec les Français établis hors de France. La proportion de Français double-nationaux immatriculés à Berlin est d'environ 35% depuis le départ des forces militaires, en Allemagne de 39% (37.500 individus). Pour l'ensemble des Français immatriculés dans le monde elle est de 46% avec d'énormes disparités : elle est de 96% en Israël, 80% au Liban, 81% en Algérie, mais de 21% au Luxembourg ou 26% au Royaume-Uni. La proportion de binationaux Français immatriculés en Allemagne pourtant supérieure à 30% serait au delà du 20^{ème} rang mondial.

Comme pour les sources consulaires et contrairement à une idée reçue sur l'exclusivité de la nationalité allemande, il est possible d'obtenir des informations chiffrées d'après les sources allemandes concernant les cas de double nationalité franco-allemande. Si jusqu'en décembre 2002, l'Allemagne ne reconnaissait officiellement qu'exceptionnellement le cumul d'une seconde nationalité à la nationalité allemande, ce cas de figure est pourtant attesté sur la base de

⁶ La binationalité des populations immatriculées au consulat est déduite de la procédure administrative. Pour s'immatriculer, il faut montrer la carte de séjour obtenue dans le pays de résidence. Les binationaux qui n'en ont pas montrent la carte d'identité de ce pays de résidence. La binationalité – franco-allemande ici - est donc automatiquement établie.

l'extrait à des fins statistiques du registre de domiciliation de Berlin. Ainsi on y tire que fin 2000, comme chaque fin d'année au moins depuis 1989, 12,5% des Français domiciliés à Berlin comme Français de nationalité sont aussi inscrits en tant qu'Allemands (1% avec une tierce nationalité). Parmi ceux étant inscrits au registre de domiciliation comme détenteurs des nationalités française et allemande, deux types distincts de population selon l'âge et le sexe semblent se dessiner : un groupe mixte de moins de 40 ans et un groupe quasi-exclusivement féminin autour de 60-65 ans.

Les mineurs français inscrits au fichier de domiciliation (EMR) de Berlin le sont pour plus de 35% aussi en tant que ressortissants allemands. Au-delà de 20 ans, il semblerait que l'arrivée de mononationaux français à Berlin en diminuerait le poids (10% des Français majeurs en 1989) alors que leurs effectifs par classe quinquennale sont plus importants en valeur absolue. Ceux-ci sont avant 20 ans compris entre 50 et 70 individus par classe et par genre, puis après 20 ans dépassent 70 individus jusqu'à la classe 30-35 ans et passent en dessous de 20 personnes par classe et par genre après 40 ans, sauf pour les femmes de 55-65 ans. Entre 55 et 65 ans, les Françaises sont plus de 40% à être dans le fichier berlinois aussi en tant qu'Allemandes.

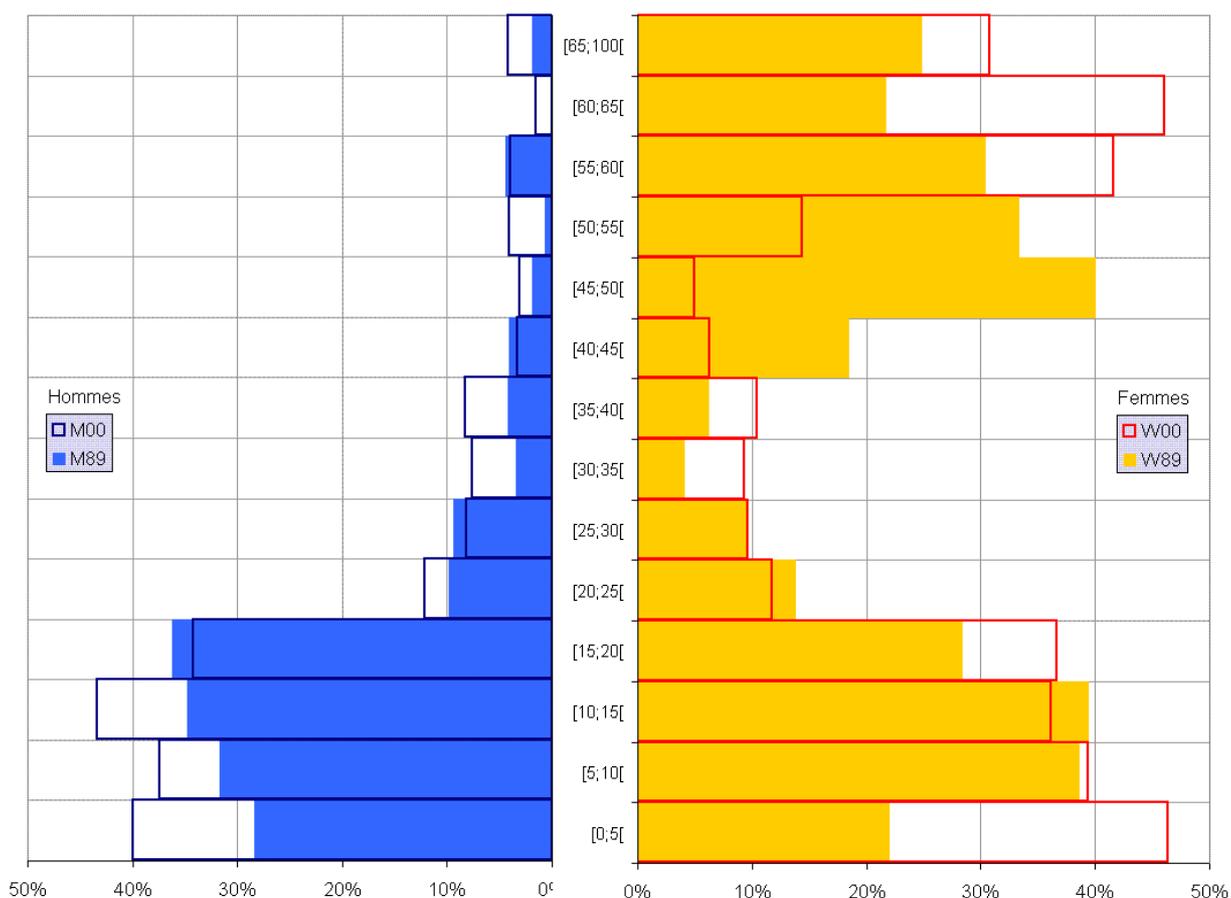


Figure 5. Distribution de la binationalité par âge. Source : registre de domiciliation, traitement : C.Duchêne-Lacroix

Si nous comparons la situation de 2000 avec les situations des années précédentes, nous observons d'une part que la proportion d'inscrits en tant que franco-allemands au fichier de domiciliation reste fort stable et que les cas de double nationalité sont avant tout le fait de mineurs, d'autre part que les classes franco-allemands adultes sont quasi-exclusivement féminines et âgées de plus de 40 ans en 1989 et 50 ans en 2000. Ainsi fin 1989, au sein d'une population domiciliée (civile) plus petite on dénombrait déjà 12,5% de franco-allemands pour un effectif de 956 contre 14,5% avec un effectif de 1.391 en 2000. Nous pouvons observer par la figure ci-dessus (pourcentage) que les classes nombreuses adultes exclusivement féminines se sont déplacées de 10 ans entre 1989 et 2000, ce qui tendrait à penser qu'il s'agit d'une structure générationnelle. Enfin ce dernier groupe est composé exclusivement de femmes non-célibataires.

Par observation sur le terrain, le premier groupe de mineurs serait quasi-exclusivement composé de ce qui est couramment désigné par enfants de couples mixtes. Le second groupe concerne avant tout des allemandes ayant, suite à leur mariage avec un Français, acquis la nationalité de leur mari sans cependant devoir répudier celle d'origine. Cette procédure fut permise jusqu'à l'instauration d'une loi en 1974 par laquelle l'Allemagne entendait respecter la convention de Strasbourg de 1963 sur la réduction des cas de double nationalité.

Cette constatation invite à poser la question de l'identité de la carte d'identité face à l'identité interculturelle des conjoints de couples mixtes. Ainsi, la situation interculturelle de ce groupe de Franco-allemandes se rapproche-t-elle a priori de celle des Allemandes mariées à un Français après 1974 et pour qui la double nationalité française et allemande n'a pas été accordée. Si nous incorporons les Franco-allemands dans notre définition de la population française de Berlin alors il faudrait l'étendre d'un point de vue culturel non seulement aux épouses allemandes « post-1974 », mais aussi aux époux allemands ante et post-1974. A combien de personnes peut-on alors estimer ce grand ensemble de ménages français et allemands ? Il est difficile de l'estimer. L'extrait du registre de domiciliation dont dispose l'office de la statistique de Berlin ne comprend pas – outre la situation matrimoniale – d'indications de liens familiaux ou de logement dont on pourrait tirer des distributions structurelles. On peut se référer aux sources événementielles ayant contribué à ces structures. Ces cas de double nationalité ont été produits suite à un nombre limité d'événements : mariages mixtes et naissances issues de couples franco-allemands.

2.2. Contacts avec la France et avec la population locale : l'effet de la nationalité des contacts

Les Français interrogés disent dans l'ensemble avoir assez ou beaucoup de contacts en Allemagne (69%). Inversement, une minorité d'entre eux (15%) dit avoir peu ou pas de contacts en Allemagne. Le nombre de contact est évidemment dépendant de la durée de séjour déjà accompli. 4 ans de séjour est le seuil de discrimination entre les anciens ayant pour 76% assez ou beaucoup de contacts et les nouveaux-venus ayant pour (59%) assez ou beaucoup de contacts. (V-Cramer : 0,186).

L'intégration dans le pays de résidence entraîne habituellement un désengagement de niveau variable dans le pays d'origine. Notre étude tendrait à nuancer ce modèle. En effet, nous ne constatons pas qu'une faible dépendance entre le nombre de contacts en Allemagne et le nombre de contacts en France (khitest : dépendance au seuil de 0,05 ; V-Cramer : 0.084). Des pratiques comme celle d'entretenir ou non les contacts quelque soit le lieu peuvent expliquer cette faible association. C'est un indicateur de ce qu'on pourrait appelé une socialisation transnationale.

Cependant cette socialisation ne serait pas, d'un point de vue culturel, autant transnationale qu'attendue au vu de la nationalité des contacts en Allemagne. Plus les Français ont une forte proportion de contact français en Allemagne et plus ils en ont en France (khitest : dépendance au seuil de 0,01 ; 5 modalités, V-Cramer : 0,158), inversement plus ils entretiennent des contacts allemand en Allemagne est moins ils ont de contacts en France (khitest : dépendance au seuil de 0,01 ; Cramer : 0,143). Un développement plus fin de l'analyse montrerait le rôle de la maîtrise des langues, de la (bi)nationalité du ménage et de la durée de séjour sur les contacts. La transnationalisation de la socialisation des migrants trouvent des limites et notamment celle du compartimentage culturel des sociétés nationales par rapport aux stratégies d'intégration.

2.3. Participation électorale plus importante qu'attendue car fragmentée administrativement

Ce compartimentage des sociétés nationales s'observent aussi lorsqu'il s'agit de rendre compte de la participation électorale des Français en Allemagne. Articles récurrents dans la presse et les études politiques européennes, les citoyens européens résidant dans un autre pays membres ne votent pas aux élections européennes⁷ ce qui est interprété comme un « déficit démocratique », « un manque d'intégration » ou un « désintérêt de la politique européenne » contradictoire avec une position de ressortissant européen ayant a priori tout à gagner d'une intégration, de coopérations politiques plus étroite entre pays membres, d'une harmonisation des législations, d'une acceptation plus importante de situations transnationales intraeuropéennes. Plusieurs possibilités de participation électorale existent (au moins 6 pour les élections européennes concernant des Français résidant en Allemagne) sur le terrain mais ne sont dans les publications sur ce sujet jamais cumulés dans les calculs, ni même envisagées à titre d'hypothèse. Or l'une des causes d'une faible participation électorale des ressortissants européens résidant dans un autre pays de l'Union Européenne pourrait être – comme nous allons ci-dessous l'observer pour les Français de Berlin – un « émiettement » des pratiques citoyennes. Une autre cause plus technique d'une apparente faible participation, mentionnée notamment par Meier-Braun, est la mauvaise qualité du fichier électoral.

⁷ E.g. Prof.Dr. Karl-Heinz Meier-Braun, Leiter der Ausländerredaktion des SWR, *Europäische Bürger und ihre Kommune*, Ausländer in Deutschland 3/1999, 15

Au total sur l'ensemble des répondants à l'enquête, la participation électorale fut de 58% aux européennes de 1999 (vote direct et procuration confondues). C'est la somme de 27% de votants au consulat, 22% dans les communes allemandes et de 10% en France.⁸ La participation électorale de l'ensemble des Français de Berlin et pas seulement des inscrits au consulat ayant répondu au questionnaire est certainement inférieure : ceux qui répondent au questionnaire sont davantage ceux qui vont voter, par ailleurs ceux qui ont répondu résident encore dans la circonscription de Berlin alors que les non-répondants, de même que les non-votants, ont pour partie déménagée lors de l'enquête et du vote. L'inscription consulaire reste valable pendant 5 ans, elle est ensuite à renouveler, les fiches périmées bien que temporaires sont nombreuses produisant que un nombre d'inscrits supérieurs à ceux effectivement présent et une participation électorale plus basse.

2.4. Sentiments d'intégration et d'appartenances socioterritoriales fortement associés

Dans l'ensemble les Français interrogés se disent très ou complètement 'intégrés' en Allemagne (63% contre 9% peu ou pas du tout intégrés). Bien entendu la notion d'intégration est subjective. Elle est notamment fortement associée au sentiment d'appartenances socioterritoriales (khi2test : dépendance au seuil de 0,01, V-Cramer : 0,195), autrement dit au positionnement des individus par rapport à des territoires collectifs culturels (France, Allemagne, Europe, Monde, région)

La contribution partielle au khi2 est forte pour les franco-allemands complètement intégrés (28%) et les français-citoyen du monde peu ou pas intégrés (15%), quatre modalités qui par ailleurs forment l'essentiel des contributions au premier axe factoriel de l'AFC ci-dessous. Le deuxième axe distingue principalement ces modalités extrêmes d'un ensemble de modalités socio-territoriales européens plutôt lié au sentiment d'être *très* intégré. On notera que ce n'est pas le fait de se sentir français ou non qui produit la relation mais davantage sa combinaison avec d'autres sentiments socioterritoriaux.

D'autres indicateurs de l'intégration des Français à Berlin sont aussi fort instructifs mais le format de l'article ne nous permet pas de les développer comme le lien entre sentiment d'intégration et catégories socioprofessionnelles ou l'intensité des difficultés d'installation ou pour se faire des amis sur place. Nous invitons le lecteur à nous contacter pour plus d'informations ou à consulter des publications ultérieures.

⁸ La participation au referendum sur le traité constitutionnel des Français a été de 36% au consulat de Berlin (78% de oui). Il serait intéressant de mesurer la part des Français de la circonscription de Berlin ayant voté en France.

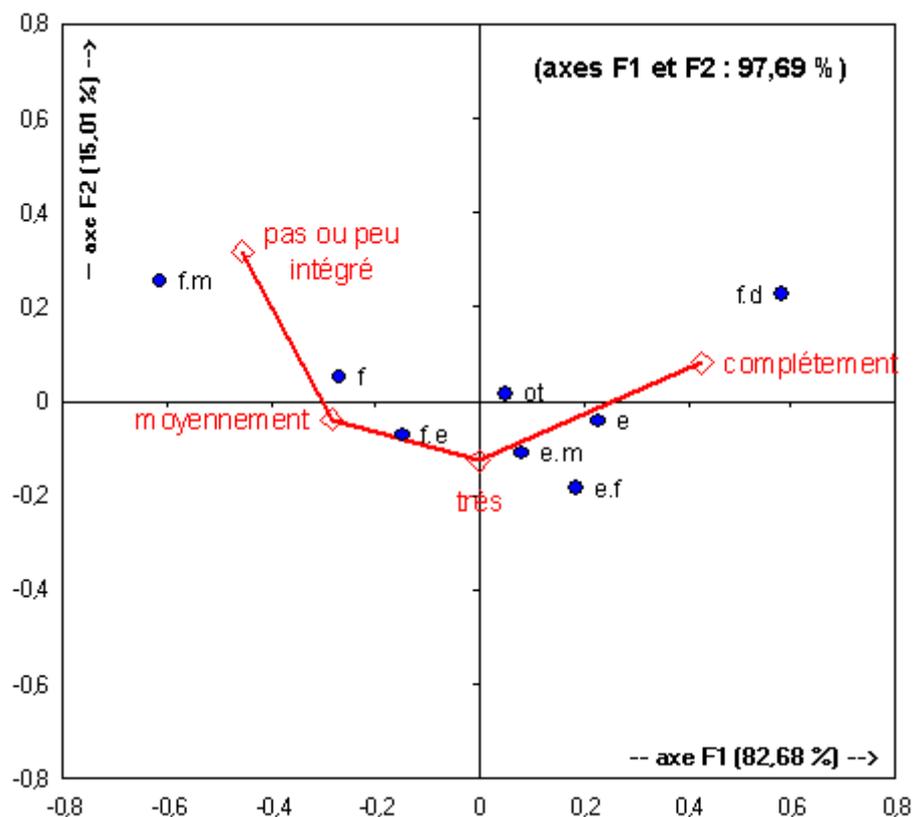


Figure 20. Analyse factorielle des correspondances entre les sentiments d'intégration et d'appartenances socioterritoriales des Français immatriculés à Berlin. Note de lecture Source : enquête propre. N=980.

3. Conclusion

Une population mixte, avec beaucoup de jeunes adultes, géographiquement dans des quartiers bien situés, se renouvelant rapidement, plutôt de statut employé ou cadre mais aussi avec des chômeurs, des retraités, des étudiants, mais avec une sous-groupe en ménage binational, inscrit au consulat, séjournant plus longtemps sur place. Cette population bien intégrée localement et entretient aussi des contacts avec des amis et l'information de France produit un *territoire circulaire transnational*.

Cependant il n'est pas certain que les individus qui la compose produisent et entretiennent sur la durée des contacts transnationaux leurs soient transnationaux dans la durée. Beaucoup de Français viennent pour peu de temps à Berlin. Que deviennent-ils une fois qu'ils ont déménagé de Berlin ? Gardent-ils des contacts avec Berlin et l'Allemagne ou reprennent-ils une intégration nationale ? Nous touchons là les limites matérielles de la recherche sur les migrations se fondant sur les registres et les enquêtes sur le lieu de migration. Un suivi des parcours et des socialisations transnationaux qui engloberait bien plus que celui déjà entamé des expatriés d'entreprise serait à développer.

4. Annexes

4.1. Note sur la qualité des sources

Le matériel d'analyse est multiscalaire afin de couvrir les différentes échelles de constructions politiques et individuelles de la population : questionnaire quantitatif postal sur la base du registre des immatriculations consulaires, des série d'extraits des registres de domiciliation berlinois et consulaire ainsi que des statistiques secondaires provenant des autorités allemandes (actifs, étudiants, etc.), et enfin environ une cinquantaine d'entretiens semi-directifs ainsi que de nombreuses observations participantes.

Les registres de domiciliation allemands sont en principe exhaustifs, la domiciliation des habitants en mairie est obligatoire. Cependant, les courts séjours, la sous-location diminuent la couverture statistique et inversement la non-déclaration de départ (pourtant aussi obligatoire) augmente le nombre de fiche périmée, jusqu'à 30% pour les étrangers du registre de domiciliation de Berlin (enquête de l'office de la statistique de Berlin sur les retours des cartes d'électeurs aux élections européennes). Il y a aussi les registres des cartes de séjour et des immatriculations au consulat français. Ces trois sources n'enregistrent pas les mêmes populations sous les mêmes critères. L'immatriculation consulaire n'est pas obligatoire et les Franco-allemands n'ont pas besoin de carte de séjour. Ainsi il y a plus de Français dans le fichier de domiciliation que dans les deux autres car il faut en principe être domicilié dans la commune de résidence pour obtenir une carte de séjour ou une carte consulaire. Par ailleurs, les binationaux sont très mal représentés dans les populations statistiques, car ils ne sont pas tenus de montrer leur double nationalité. Au contraire, souvent ils évitent de le faire par peur de se voir confisquer l'autre passeport. Ainsi souvent, ils apparaissent dans les statistiques allemandes comme allemands. Paradoxalement, les binationaux sont plus visibles dans le fichier consulaire car pour s'y inscrire, ils montrent leur carte d'identité allemande et non la carte de séjour. Ils sont donc tous repérés comme binationaux lors de leur inscription.

4.2. Abstract of 'New Forms of Living (in) Europe: Recent Transformations of the French Population in Berlin, from the Soldiers to the Transnational Dwellers'

During the last decades the spatial spanning, the migration models and the representations of sociogeographical distances have been changing in Europe. Their effects can be observed through the study of EU-populations living in an other EU-States. We propose to explore the case of the French people in Berlin, i.e. beyond stigmatised "Gastarbeiter" or border workers. This contribution shows the demographic and sociographic structures of this population, their evolution and the ways and degree of their integration into several scales.

The French people living in Berlin (FB) constitute a increasing rather young, mixed and graduated minority. All the categories of population are however represented, which is explained mostly by the diversity of reasons to come and stay. Some of them are typical expatriates from foreign ministry or transnational concerns, some other settled after a stay as soldiers or students. Often the reason to come is first temporary and then replaced by reasons to stay longer such as living with a partner, in an friendly environment or working in a local institution.

The FB are generally well integrated in Berlin. The number of binational families and children is growing up. Their socialisation tends to geographical discontinuity like an archipelago. They work to keep in contact with people and news over the borders and at different scales what the new technologies make easier. The kind of integration is for a large part linked to the use of foreign languages, the feeling of national belonging, the intention to stay longer or not find social standing has there very few influence.

4.3. Résumé de 'Vivre l'Europe : Transformations récentes de la population française à Berlin, des militaires aux métropolitains transnationaux'

Durant ces dernières décennies, de grandes transformations structurelles spatiales politiques et économiques ont modifié en Europe les pratiques migratoires. L'évolution de la composition de la population française résidant à Berlin (FB) le montre.

La FB constitue une minorité plutôt jeune, mixte, diplômée et n'y séjournant que quelques années. Cependant toutes les catégories d'âge, d'activité (beaucoup d'étudiants et de chômeurs) et de durée de séjour sont représentées ce qui s'explique notamment par les raisons d'installation à Berlin.

La FB est globalement bien intégrées (famille binationale, grandeur et composition du réseau de connaissance, sentiments d'intégration, participation électorale). Le niveau d'intégration est fortement dépendant de l'usage des langues étrangères, du sentiment d'appartenance socioterritoriale, de la durée de séjour programmé et fort peu du niveau socioéconomique. En moyenne, ils entretiennent beaucoup de contacts transnationaux ce que permettent les nouvelles technologies, mais vont peu souvent en France.

4.4. Bibliographie

- M.-C. Blanc-Chaléard, 2001 : Histoire de l'immigration, Paris, La Découverte
- C. DUCHENE-LACROIX, *Die französischen Jugendlichen in Berlin : Von der Identifikation mit Frankreich zum Europäer ?*, in Prof.Dr. Eckart Elsner und Dr. Harald Michel (Hg.), 2000: Ausländer und ethnische Minderheiten, Hilfe für die junge Generation, Statistisches Landesamt Berlin, Scorus, P. 24-45, 127 P.
- C. Duchêne-Lacroix, *Fit for France ? Die kulturelle Gymnastik von Franzosen in Berlin zu Bildung und Pflege ihrer Identitäten*, in Rammert W. et al. (Dir.), 2001 : Kollektive Identitäten und kulturelle Innovationen, Leipziger Universitätsverlag, p.235-259, 335 p.
- C. Duchêne-Lacroix, *Les Français établis hors de France : une population méconnue et en transformation* in cudep, 2005, la population française, cudep/ined (à paraître à l'occasion du congrès mondial de l'IUESP de Tours juillet 2005)
- L.Pries, 1998 : 'Transmigranten' als ein Typ von Arbeitswanderern in pluri-lokalen sozialen Räumen. Das Beispiel der Arbeitswanderungen zwischen Puebla/Mexiko und New York. In: Soziale Welt, Jg. 49, S.135-150
- L.Pries, 2001 : The Approach of Transnational Social Spaces: Responding to New Configurations of the Social and the Spatial. In: ders. (Hg.), New Transnational Social Spaces. International Migration and Transnational Companies. London: Routledge, S. 3-33
- A. SAYAD, 1999: La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, préface de Pierre Bourdieu, Seuil
- G.SIMMEL, 1908 (traduit en français; 1999) : *Sociologie, Études sur les formes de la socialisation*, collection Sociologies, préface de Lilyane Deroche-Gurcel, traduction de Lilyane Deroche-Gurcel et Sibylle Muller, PUF
- G. Tapinos, Y.Moulier, P. Exenczyk, 1976 : La population française l'étranger et les flux d'émigration française, Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 181 p.
- R.Verwiebe, 2004 : Transnationale Mobilität innerhalb Europas, eine Studie zu den sozialstrukturellen Effekten der Europäisierung, edition Sigma, 228p.
- J. VIARD, 1994 : La Société d'Archipel, ou les territoires du village global, Editions de l'Aube. La Tour d'Aygues
- A.Vivien, M.Raunet (1997): Les Français de l'étranger, Que sais-je?, n°3207, P.u.f.,